



Bâtiment et travaux publics

Élections T.P.E 2021

Votez pour la CNT-Solidarité Ouvrière l'alternative syndicale !

Notre secteur concentre un grand nombre de petites entreprises. Il y est très compliqué pour bon nombre d'entre nous de se faire entendre par le patron.

**Les conditions de travail sont difficiles et nos droits ne sont pas respectés.** Trop d'heures de travail non payées, trop de pression pour que les chantiers soient terminés à la va-vite...

Nous savons que tout seul nous n'avons aucun pouvoir ou presque face à nos patrons. Nous savons que nos patrons, eux, sont organisés à la FFB, la CAPEB, la FNTP et la FFIE c'est-à-dire dans leurs syndicats patronaux.

**Nous aussi nous devons unir nos forces** : démolisseurs, terrassiers, conducteurs d'engins, géomètres, maçons, plombiers, électriciens ou encore menuisiers ou peintres... Quelque soit nos métiers ou nos entreprises, nous travaillons tous les jours côte à côte. **C'est parce que nous vivons la même chose sur les chantiers que nous devons nous réunir dans le même syndicat !**

Un syndicat pour **s'organiser**, aider chacun à **se défendre** face à son patron (prud'hommes et autres démarches juridiques ou administratives), **connaître ses droits** et **lutter collectivement** pour en gagner de nouveaux.

Faisons le choix de la CNT- Solidarité Ouvrière pour imposer le respect de nos droits et de notre dignité dans les TPE !

**BTP** Élections T.P.E 2021

Pour l'alternative syndicale :

votez pour la CNT-Solidarité Ouvrière !

C'est nous qui travaillons !

C'est nous qui décidons !

**CNT-Solidarité Ouvrière**  
[www.cnt-so.org](http://www.cnt-so.org)

## Ensemble, avec la CNT-Solidarité Ouvrière revendiquons :

- **le respect des conventions collectives, des classifications et des grilles salariales ;**
- la hausse générale des salaires et un **13° mois pour tous ;**
- **le paiement de toutes les heures supplémentaires** y compris les trajets entreprise-chantier-entreprise ;
- **la diminution des cadences de travail ;**
- **le respect des normes de sécurité** et de protection de la santé avec notamment fourniture par l'entreprise des EPI (Équipements de Protection Individuelle) ;
- la mise en place d'équipement sur chaque chantier permettant **de diminuer la dureté de notre travail** (ascenseur de chantier, chauffage, aspirateur...);
- **le respect des normes d'hygiène** (WC, lavabos, vestiaire, coin cuisine... propres ! ;
- **la reconnaissance de la pénibilité** de nos travaux et **la retraite à 55 ans à taux plein ;**
- **des formations spécifiques** pour pouvoir quitter les chantiers passé un certain âge ;
- **le respect des jeunes** avec un véritable statut d'apprenant, un salaire motivant, du temps de travail spécifique dédié à leur apprentissage pour leurs tuteurs,
- **l'arrêt de la sous-traitance** qui ne fait qu'engraisser les donneurs d'ordre et baisser la qualité de production ;
- **la suppression du système spécifique des congés payés** dans le bâtiment qui ne fait qu'engraisser ces fameuses caisses de congés payés ;
- **l'intégration de toutes les entreprises à la caisse de congés intempéries** quelque soit leur taille et une meilleure prise en compte de la santé des travailleurs dans les arrêts pour intempérie ;
- **la régularisation de tous les travailleurs sans-papiers.**
- **une répartition égalitaire des richesses dans la chaîne de production** d'un bâtiment entre ouvriers, architectes, promoteurs...



**Élections T.P.E 2021**

du 22 mars au 4 avril 2021

Pour l'alternative syndicale :

**votez pour la CNT-Solidarité Ouvrière !**

**SI NE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE  
QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !**

[www.cnt-so.org/-T-P-E-](http://www.cnt-so.org/-T-P-E-)

**CNT-Solidarité ouvrière**  
**Fédération des travailleurs du bâtiment et des travaux publics**

4 rue de la Martinique, 75018 Paris

Tel. 09 87 53 87 56